GDS Infos 63

Campagne 2020

Le sanitaire...j'adhère !

AU SOMMAIRE

Etre adhérent au GDS 63, c'est... ....p 2 et 3

Equipe GDS ....p 4

Plan d'éradication de la BVD ... .p 5 à 7

Bovins - Actions et participations GDS et Conseil départemental ....p 8 et 9

Ovins - Actions et participations GDS et Conseil départemental ....p 10

Caprins - Actions et participations GDS et Conseil départemental ....p 11

Porcins - Actions et participations GDS et Conseil départemental ....p 12

2 outils gratuits : WebGDS et ClassDoc.. ....p 12

Prophylaxies - Modalités et principaux tarifs 2020... ....p 13

Statuts sanitaires ovins-caprins .... p 14 et 15

Farago Allier - Puy-de-Dôme : la filiale de votre GDS... ....p 16

Connectez-vous sur **www.gds63.com**

Le GDS, en partenariat avec les vétérinaires praticiens, les organismes agricoles, le Conseil départemental et le laboratoire TERANA 63, propose aux éleveurs confrontés à des problèmes sanitaires de l'appui technique, des aides aux analyses et des mesures d'accompagnement.

PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

GDS Puy-de-Dôme
L'action sanitaire ensemble

136 avenue de Cournon - BP 40031
63171 Aubière Cedex
✆ 04 44 44 76 30 - Fax : 04 44 44 76 51
Email : gds63@reseaugds.com ▪ www.gds63.com

Etre adhérent au

Les garanties sanitaires

Brucellose, leucose, tuberculose, IBR, BVD, paratuberculose, varron, SDRP

- Délégations de missions par l'Etat
  - Mise à jour des exploitations sur le logiciel national RESYTAL
  - Gestion des prophylaxies bovines, ovines et caprines
  - Gestion des introductions
- Certifications IBR et Varron
- Plan national d'éradication de la BVD
- Garantie paratuberculose
- Garantie SDRP (porcins)

➟ Sécurité des échanges
➟ Facilitation du commerce
➟ Valorisation et Image des élevages
➟ Harmonisation nationale

Le Mutualisme

Une orientation historique des GDS

- Caisses d'entraide GDS 63
- Aides nationales FMGDS
- Gestion des dossiers FMSE (pertes sanitaires sur maladies éligibles : tuberculose, FCO...)
- Cellule départementale préventive "Eleveurs et cheptels en difficulté"

L'information sanitaire

- Site internet : **www.gds63.com**
- GDS infos
- Fiches techniques
- Actualité sanitaire
- Surveillance épidémiologique (faune sauvage,...)

La formation des éleveurs

Un programme de formation continue
234 journées et 2783 participants depuis 2007

- Une technicité perfectionnée
- Des pratiques d'élevage adaptées
- Des pathologies diminuées
- Une rentabilité de son élevage améliorée

L'action sanitaire ensemble

GDS Puy-de-Dôme c'est...

Les plans de lutte et de prévention

La maîtrise des risques sanitaires en élevage : paratuberculose, besnoitiose, grandes problématiques d'élevage

- Plan de maîtrise de la paratuberculose
- Plan de maîtrise de la besnoitiose
- Audits d'élevage de 2ème intention (bovins, ovins, caprins) : pathologie néonatale, reproduction, qualité du lait, boiteries, gestion des taries, élevage du prétroupeau, sous-production...
- Conseil et suivis Alimentation/Plante/Sol

La boîte à outils

Bovins - Ovins - Caprins

- Aides GDS au diagnostic :
  - Pack avortements - Protocole national OSCAR
  - Pack parasitisme
  - Pack immunité
  - Pack bactériologie – antibiogramme
  - Pack eau
  - Autopsies au laboratoire TERANA 63
- Collecte des déchets de soins vétérinaires
- Aides à la désinfection des bâtiments
- Aides au contrôle d'ambiance des bâtiments

Ovins - Caprins

- Analyses prophylaxie brucellose
- Statuts sanitaires
- Analyses achats mâles
- Plan gale
- Echographie ovine
- Tremblante
- Bac d'équarissage

Bovins

- Aides au diagnostic (GDS + Conseil départemental)
  - IBR - brucellose - leucose prophylaxie (lait)
  - IBR prophylaxie (sang) + recontrôles
  - Kit introduction 5 maladies : IBR/BVD/Paratuberculose/Besnoitiose/Néosporose
  - BVD - dépistage naissance, plan d'assainissement, introduction + aide à l'élimination des IPI
  - Paratuberculose (plan, garantie)
  - Besnoitiose (plan)
  - Audits
  - Ramassage en ferme des gros cadavres pour autopsie au laboratoire TERANA 63
- Bilan sanitaire d'élevage pré-rempli (BSE) + Bilan OMAR (Observatoire des Mortalités)
- WebGDS et ClassDoc

Porcins

- Analyses prophylaxie SDRP

Poissons

- Visites sanitaires Dr A. Lautraite
- Frais d'envoi des prélèvements

- Nouveau service

GDS Puy-de-Dôme
L'action sanitaire ensemble

Une équipe à votre service

Agnès GUILLAUME
Ingénieure conseil
04.44.44.76.39

- Appui technique
  - Audits bovins-ovins-caprins
  - BVD
  - Paratuberculose
  - Besnoitiose
- Formations
- Actions techniques ovins-caprins

Amélie VANDAELE
Ingénieure conseil
04.44.44.76.33

- Pilotage Plan national d'éradication BVD
- Appui technique
- Formations
- Prophylaxies ovins-caprins
- Prophylaxie porcins
- Cellule départementale préventive
- FMSE
- Site internet

Laura LIEUTERET
04.44.44.76.43

- Plan national d'éradication BVD
  - Gestion administrative
  - Plans d'assainissement
- Suppléance/Muriel
- Aide comptabilité

Juana GARZO
04.44.44.76.30

- Accueil et Standard
- Secrétariat
- Formations
- Dossier apicole
- Dossier aquacole
- Certification varron
- Impression des ASDA
  Envoi Passeports – ASDA
- Site internet
- Vente produits FARAGO

Christophe AYRAL
Directeur Vétérinaire
04.44.44.76.30

Muriel PARROT
04.44.44.76.44

- Mise à jour ateliers et base tiers
- Cotisations
- Aides Conseil départemental
- Collecte des déchets de soins vétérinaires
- Suppléance/Laura

Agathe ANDRAUD
04.44.44.76.34

Comptabilité

Marielle COLOMBET
04.44.44.76.38

- Gestion des introductions
- Duplicatas ASDA
- Edition des DAP

Carole BOYER – Magalie HAUTIER
Correspondante Technique
04.44.44.76.37 **04.44.44.76.36**

- Prophylaxies Bovines
  - Brucellose
  - Leucose
  - Tuberculose
- IBR
  - Prophylaxie
  - Statuts
  - Vaccination
  - Estives
  - Concours

- Direction
- Services généraux
- Missions déléguées et confiées par l'Etat
- Pôle technique

INFECTION DU TROUPEAU PAR LA BVD ET CONSÉQUENCES

L'infection du troupeau peut passer inaperçue mais engendrer la naissance de veaux IPI (Infecté Permanent Immunotolérant) dans les mois qui suivent, par contamination de femelles gestantes n'ayant pas encore rencontré le virus. Cette maladie se transmet par contact entre un animal sain et un animal infecté, ou in utéro de la mère au fœtus.

Le pouvoir immunodépresseur du virus influence fortement la santé générale du troupeau.
Le coût de la maladie pour la ferme France peut être évalué à plus de 30 millions d'euros par an.

A l'échelle individuelle, **les coûts de la BVD sont importants pour l'éleveur touché**. Au-delà des IPI formés et de leur mort, elle entraîne une baisse de productivité, une augmentation des pathologies (reproduction, pathologie néonatale…) et de la charge de travail.
La perte moyenne se situe autour de 8000 € en élevage laitier et 3000 € en élevage allaitant.

Pour plus d'informations sur la maladie : www.gds63.com rubrique Boite à outils/Maladie des muqueuses

PROGRAMME COLLECTIF DE LUTTE CONTRE LA BVD

Info 06/01/2020

Arrêté ministériel du 31 juillet 2019 **Agissons ensemble !**

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Stopper les pertes sanitaires et économiques de la BVD
- Faire chuter le nombre de bovins IPI le plus rapidement possible et éviter les contaminations de voisinage
- Qualifier les cheptels, et les bovins avec la garantie « Bovin Non IPI »
- Assurer la valorisation commerciale de nos bovins en France et à l'Etranger

DÉPISTAGE OBLIGATOIRE DES VEAUX le plus rapidement après la naissance

Etape 1

Kit d'identification et de prélèvement BVD fourni par l'EDE

Etape 2

Mise en place de la boucle TST sur la pince spécifique à commander à l'EDE

Etape 3

Boucle d'identification oreille gauche
Boucle TST de dépistage oreille droite
sur le veau dès la naissance
(moins de 7 jours recommandé)

Etape 4

Placer le tube sur le trocart
Puis mettre l'échantillon dans le sachet plastique

Etape 5

Un échantillon par enveloppe
⚠ Marquer la date du prélèvement sur l'enveloppe

Etape 6

Envoi de l'échantillon dans les 48 h après prélèvement

ANALYSES SUR VEAUX NAISSANTS ET GESTION DES RÉSULTATS

- Analyse PCR sur mélange de 10 cartilages maximum, avec reprise en PCR individuelle si mélange positif.
- **En cas de prélèvements inexploitables,**
  - Echantillon non analysable, ou envoyé plus de 15 jours après le prélèvement, ou retard de la Poste
  - Absence de date de prélèvement sur l'enveloppe,
  - Résultat d'analyse ininterprétable,

  l'animal doit de nouveau être prélevé dans les 7 jours suivant la transmission de l'information.
  Le GDS envoie un kit gratuit (boucle bouton + envoi + analyse) pour réaliser un nouveau prélèvement.
- **L'animal dépisté positif à l'analyse PCR en 1ère analyse** (bovin infecté) **doit être éliminé dans les 15 jours suivant la notification du résultat, vers l'abattoir ou l'équarrissage.**
- Si l'éleveur souhaite recontrôler l'animal, un **2ème prélèvement** peut être effectué, par prélèvement de sang réalisé par le vétérinaire sanitaire entre **4 et 6 semaines** après le prélèvement initial.
- Si l'animal meurt, ou n'est pas recontrôlé, il est considéré comme IPI (Infecté Permanent Immunotolérant).
- **Un jeune veau qui décèderait avant d'être bouclé doit être prélevé** afin de vérifier qu'il n'était pas IPI.
- Marquage informatique prévu des **ASDA avec mention « BVD : bovin non IPI » ou « reconnu IPI ».**

PLAN D'ASSAINISSEMENT OBLIGATOIRE EN ÉLEVAGE INFECTÉ

- Troupeau infecté = mise en évidence d'un IPI, d'un infecté transitoire, de sentinelles positives, ou d'une séroconversion.
- **Vérifier le statut BVD de tous les animaux (pas connus Non IPI) du troupeau sous 1 mois,** par prélèvements de sang réalisés par le vétérinaire et analysés en PCR sur mélange de 20 sérums, ou par prélèvements de cartilage auriculaire réalisés par l'éleveur et analysés en PCR sur mélange de 10.
- **Dépister par PCR auriculaire tous les animaux naissant dans les 12 mois suivant l'élimination du dernier IPI** (dépistage réalisé dans le cadre général du protocole d'éradication).
- **Sortie des IPI** du troupeau dans les 15 jours **vers l'abattoir ou l'équarrissage.**
  Absence de mélange entre IPI et autres bovins durant le transport.

COÛTS ET ACCOMPAGNEMENTS – 4,03 € HT/veau pour dépister la BVD

- **Elimination des IPI - Aide GDS = 50 à 100 € pour des bovins âgés de 180 jours au plus.**
- **En cas d'échantillon inexploitable, le GDS envoie une boucle bouton + analyse + frais de poste gratuits**, afin de réaliser un nouveau prélèvement de cartilage - **Aide GDS 100 % = 3,91 € HT/boucle.**

Principaux tarifs HT - Aides GDS et Conseil départemental - Coût éleveur

Actions	Tarif	Aide GDS déduite	Aide CD remboursement	Coût éleveur	Aides GDS-CD/an Si 0,5% IPI-300 plans
DÉPISTAGE NAISSANCE					
▪ Surcoût boucle préleveuse	1,83 €	/	/	1,83 €	
▪ PCR mélange de 10 cartilages Comprend la reprise en PCR individuelle si mélange positif	3,20 €/veau	1 €/veau	/	2,20 €/veau	150 000 €
DÉPISTAGE PLAN D'ASSAINISSEMENT					
▪Sur sang					
Visite de mise en place - Forfait vétérinaire	88,26 €	25 €	/	63,26 €	7 500 €
Prise de sang	2,94 €	/	/	2,94 €	
Bovins ≥ 3 mois - PCR mélange de 20 sérums Comprend la reprise en PCR individuelle si mélange positif	9,50 €/bv	25 %	25 %	4,75 €/bv	
Bovins < 3 mois - PCR individuelle	19,50 €	25 %	25 %	9,75 €	150 000 €
▪Sur cartilage auriculaire					
PCR mélange de 10 cartilages Comprend la reprise en PCR individuelle si mélange positif	9,50 €/bv	25 %	25 %	4,75 €/bv	
Boucle bouton identifiée à l'animal (Commande GDS)	1,55 €	/	/	1,55 €	
▪Euthanasie veau 50 kg (+1 €/10kg au-delà de 50 kg)	45,30 €			45,30 €	
ÉLIMINATION DES IPI (≤ 180 jours)					
▪ Mâle laitier		50 €	/	/	
▪ Mâle croisé lait/viande, femelle laitière		100 €	/	/	70 000 €
▪ Mâle et femelle allaitante		100 €	/	/	
INTRODUCTIONS					
▪ Bovins ≥ 3 mois - PCR mélange de 20 sérums Comprend la reprise en PCR individuelle si mélange positif	5,70 €/bv	/	100 %	0 €	90 000 €
▪ Bovins < 3 mois - PCR individuelle	9,50 €	/	100 %	0 €	

Premiers résultats du 01/08/2019 au 31/12/2019
- 36 973 veaux analysés
- 182 veaux PCR positive (0,5 %) dépistés dans 62 exploitations

Pour plus d'informations sur la maladie : www.gds63.com rubrique Boite à outils/Maladie des muqueuses

Actions et participations GDS et Conseil départemental

Année 2020 - Montants HT (hors frais de dossier)

Pour bénéficier de la participation de la Caisse d'Entraide Bovine (CEB) du GDS, vous devez être à jour de votre cotisation GDS sur la campagne en cours et la campagne précédente. La CEB n'intervient pas sur les mortalités et les frais vétérinaires (visites et médicaments). Les aides GDS aux analyses sont déduites directement de la facture du laboratoire TERANA 63. Pour bénéficier des aides Conseil départemental (CD), vous devez être éleveur professionnel, adhérent GDS sur la campagne en cours, et avoir renvoyé au GDS le formulaire de demande d'aides joint à l'envoi de ce GDS Infos + 1 RIB avant fin 2020.
TERANA facture à l'éleveur le coût total des analyses et le CD rembourse à l'éleveur, début 2021, le montant des aides prévues (≥ 10 €).

ACTIONS et COÛT TOTAL AVANT AIDES	AIDES		COÛT ELEVEUR
	G.D.S.	C.D.	
ACTIONS NATIONALES			
DELEGATIONS DE MISSIONS DE SERVICE PUBLIC			
• Mise à jour des exploitations sur RESYTAL			
• Edition des ASDA (cartes vertes - jaunes) - Duplicatas - Rééditions			
Envoi des passeports et des documents sanitaires			
• Gestion des introductions brucellose - tuberculose			
• Edition et envoi des DAP aux vétérinaires			
• Gestion prophylaxies brucellose - leucose - tuberculose			
• Analyses laitières gratuites (brucellose, leucose)	100 %		gratuit
PROPHYLAXIE IBR + STATUTS DE CHEPTELS			
• Gestion prophylaxie, statuts, introductions, vaccination, estives, concours			
• 2 analyses laitières/an	100 %		gratuit
• Sérologies de mélange de prophylaxie		100 % maxi*	
• Recontrôles prophylaxie positive (positifs isolés)	100 % prélèvements + sérologies de mélange	100 % maxi*	
CERTIFICATION VARRON			
• Gestion de la prophylaxie et des introductions			
• Traitements lors d'introductions à risque	100 %		gratuit
• Contrôles sérologiques et visuels	100 %		gratuit
PARATUBERCULOSE (garantie de cheptel)			
• Analyse ELISA (sang)		70 %*	30 %
PLAN D'ERADICATION BVD			
Analyses PCR mélange (sang-cartilage)			
• Dépistage naissance (cartilage)	1 €/veau		2,20 €/veau
• Plan d'assainissement (sang ou cartilage)	25 %	25 %*	50 %
• Introductions (sang)		100 %*	gratuit
Elimination des IPI dans les 15 jours (bovins ≤ 180 jours)	50 € mâle laitier - 100 € mâle croisé, femelle laitière, mâle/femelle allaitante		
ACTIONS DÉPARTEMENTALES - Les participations GDS sur les analyses sont directement déduites de la facture de TERANA 63			
APPUI TECHNIQUE : Plans Paratuberculose/Besnoitiose Audits - Suivis Alimentation/Plante/Sol			
INTERVENTION GDS/vétérinaire traitant +/- techniciens +/- 5mVet			
• **PLANS Paratuberculose - Besnoitiose**			Gratuit
• **AUDITS GDS**			100 €
• **SUIVIS Alimentation/Plante/Sol**			200 €/visite
• Forfait vétérinaire traitant = 6,5 IO = 96 €	50 % = 48 €		50 % = 48 €
• Audits 5mVet = 65 IO (956 €) + déplacement	400 €		556 € + déplacement
AIDES AUX ANALYSES			
• **PARATUBERCULOSE (maîtrise de la maladie)**			
- Recherche des excréteurs (PCR bouses individuelles)		70 %*	30 %
• **BESNOITIOSE** (plan de maîtrise)			
- Recherche des infectés (sérologie)	70 %		30 %
- Analyse avant vente } Aides FMGDS nationales (Fonds de Mutualisation des GDS)	6 €/bovin (plafonné)		
- Elimination bovin positif } Aides FMGDS nationales (Fonds de Mutualisation des GDS)	100 €/bovin (plafonné)		
• **AUDITS** - Analyses spécifiques	66 %		34 %
• **SUIVIS Alimentation/Plante/Sol**			100 %
ACHAT DE DESINFECTANT/INSECTICIDE FARAGO	50 % maxi 80 €		

* Sous réserve de validation par le Conseil départemental en avril 2020
Pourcentages de prise en charge pouvant varier en fonction du nombre de dossiers

ACTIONS et COÛT TOTAL AVANT AIDES	AIDES		COÛT ELEVEUR
	G.D.S.	C.D.	
PACK AVORTEMENTS	80 %		20 %
PACK PARASITISME :	50 %		50 %
5 bovins/lot - Analyses individuelles			
• Coproscopies individuelles + sérologies grande douve			
• Sérologies grande douve			
• Pepsinogène 1ère (2ème) année de pâture			
• Typage coccidies			
PACK IMMUNITÉ (Laboratoire IODOLAB)			
• IgG et protéines totales (5 colostrums + 5 sangs veaux de 1 à 5 j)	100 %		gratuit
PACK BACTÉRIOLOGIE-ANTIBIOGRAMME			
• Tout prélèvement et autopsie à TERANA 63	80 %		20 %
PACK EAU			
• Analyses bactériologiques	50 %		50 %
• Analyses chimiques (dans le cadre d'un appui technique GDS)	50 %		50 %
AUTOPSIE à TERANA 63			
• Ramassage en ferme cadavres gros animaux (35 €)	80 %		7 €
• Réalisation de l'autopsie (ajouter le coût des analyses)			
< 20 kg = 29,50 €	80 %		5,9 €
20-100 kg = 195 €	80 %		39 €
100-500 kg = 290 €	80 %		58 €
> 500 kg = 380 €	80 %		76 €
PACK INTRODUCTION : 2-3-5 maladies (M)			
IBR : obligatoire 15 à 30 jours après livraison			
BVD : dépistage gratuit des IPI (PCR sang) systématique sauf refus		100 %*	gratuit
• 2 M : IBR (séro) + BVD (PCR)		100 % BVD	
• 3 M : IBR (séro) + BVD (PCR) + Besnoitiose (séro)		100 % BVD	
• 5 M : IBR (séro) + BVD (PCR) + Besnoitiose (séro) + Paratuberculose (sang) + Néosporose (séro)		100 % BVD	33 € (tarif préférentiel)
FORMATIONS 2020			gratuit
• Formations éleveurs de bovins			
- **Pilotage du troupeau** - Aubière 06/01 et 20/04 (reporté)			
- **Santé des veaux allaitants et tarissement** Aubière - 07/01 et 22/04 (reporté)			
- **Sursemis et couverts végétaux** - Aubière 11 et 12/02			
- **Qualité de l'eau et de l'air et santé des bovins** 2ème semestre 2020			
• Formations lycées agricoles, VetAgro Sup			
• Formations PPP-JA	cadeau kit de soins dès 1ère adhésion au GDS		
COMMUNICATION			
• Site internet : www.gds63. com			
• GDS Infos 63			
• Articles de presse et réunions d'information			
HYGIÈNE			
• Désinsectisation par FARAGO Allier - Puy-de-Dôme	50 % maxi 153 €		
• Désinfection des bâtiments par un prestataire agréé	50 % maxi 153 €		
• Contrôle d'ambiance des bâtiments par un prestataire agréé	133 €		
• Collecte des déchets de soins vétérinaires (1 kit = 26,67 €)	13,75 € sur le 1er kit		12,92 € le 1er kit 26,67 € kits suivants
VALORISATION DE MES DONNÉES			
• Bilan sanitaire d'élevage prérempli + Bilan OMAR	100 %		gratuit
• Carnet et classeur sanitaires - Tableau bilan des pathologies	100 %		gratuit
• WebGDS - ClassDoc			gratuit
ABATTAGE TOTAL (maladies de 1ère catégorie)			
• Avance de trésorerie	suivant dossier		
• Prises de sang d'achat	80 % maxi 33 €/bovin		
ABATTAGE PARTIEL (maladies de 1ère catégorie)	153 €/bovin		
PROPHYLAXIE TUBERCULOSE (exploitations à risque) Envoi de la facture acquittée au GDS	100 %		gratuit

Action/Participation nouvelle ou modifiée

* Sous réserve de validation par le Conseil départemental en avril 2020
Pourcentages de prise en charge pouvant varier en fonction du nombre de dossiers

Actions et participations GDS et Conseil départemental

Année 2020 - Montants HT (hors frais de dossier)

Conditions d'attribution des aides = idem caprins

ACTIONS et COÛT TOTAL AVANT AIDES	AIDES		COÛT ELEVEUR
	G.D.S.	C.D.	
DÉLÉGATIONS DE MISSIONS DE SERVICE PUBLIC			
• Mise à jour des exploitations sur le logiciel RESYTAL			
• Gestion prophylaxie brucellose			
• Analyses prophylaxie brucellose		100 %*	gratuit*
STATUTS SANITAIRES	100 % 1ère année - 50 % années suiv.		
GALE OVINE			
• Gale clinique (diagnostic vétérinaire)	1,20 €/ovin cotisant		
• 1 traitement préventif (ex : estive collective)	0,35 €/ovin cotisant		
AUDITS - SUIVIS Alimentation/Plante/Sol			
• AUDITS : Intervention			100 €
Aides aux analyses	66 %		34 %
• SUIVIS : intervention (pas d'aides aux analyses)			200 €/visite
• Achat de désinfectant/insecticide FARAGO	50 % maxi 80 €		
PACK AVORTEMENTS - Protocole national OSCAR	80 %		20 %
PACK PARASITISME	50 %		50 %
5 animaux/lot de 50, analyses individuelles			
• Coproscopies + sérologies grande douve			
• Sérologies grande douve			
• Typage coccidies			
PACK IMMUNITÉ (Laboratoire IODOLAB)			
• IgG et protéines totales (5 colostrums + 5 sangs agneaux de 1 à 5j)	100 %		gratuit
PACK BACTÉRIOLOGIE-ANTIBIOGRAMME			
• Tout prélèvement et autopsie à TERANA 63	80 %		20 %
PACK EAU			
• Analyses bactériologiques	50 %		50 %
• Analyses chimiques (dans le cadre d'un appui technique GDS)	50 %		50 %
ECHOGRAPHIE	0,25 €/femelle testée		
AUTOPSIE à TERANA 63			
• Réalisation de l'autopsie (ajouter le coût des analyses)			
< 20 kg = 29,50 €	80 %		5,9 €
20-100 kg = 195 €	80 %		39 €
CONTRÔLE D'ACHAT BÉLIER			
• Visite d'introduction + analyses	100 %		gratuit
FORMATIONS (1er semestre 2020)			
• Santé des ovins-caprins et productions fourragères			gratuit
Module 3, Avril (reporté)			
• Formations PPP-JA et lycées agricoles	cadeau kit de soins dès 1ère adhésion au GDS		
HYGIENE			
• Désinsectisation par FARAGO Allier - Puy-de-Dôme	50 % maxi 153 €		
• Désinfection des bâtiments par un prestataire agréé	50 % maxi 153 €		
• Contrôle d'ambiance des bâtiments par un prestataire agréé	133 €		
• Bac d'équarrissage	122 €		
• Armoire à pharmacie	50 % maxi 120 €		
• Collecte des déchets de soins vétérinaires (1 kit = 26,67 €)	13,75 € sur le 1er kit		12,92 € le 1er kit 26,67 € kits suivants
REGISTRE D'ÉLEVAGE			
• Carnet sanitaire (modèle papier GDS 63)	100 %		gratuit
• Ovitel (module bonnes pratiques)	100 €		
COMMUNICATION			
• Site internet - GDS Infos - Articles de presse			
ABATTAGE			
• Avance de trésorerie	suivant dossier		
• Prises de sang d'achat	80 % maxi 30 €/ovin		
TREMBLANTE			
• Génotypage (analyse)	100 %		gratuit
• Aide au remplacement des béliers sensibles	100 €/bélier		

Action/Participation nouvelle ou modifiée

* Sous réserve de validation par le Conseil départemental en avril 2020

Actions et participations GDS et Conseil départemental

Année 2020 - Montants HT (hors frais de dossier)

Pour bénéficier de la participation de la Caisse d'Entraide Caprine (CEC), vous devez être à jour de votre cotisation caprine sur la campagne en cours et la campagne précédente. La CEC n'intervient pas sur les mortalités et les frais vétérinaires (visites et médicaments).

Les aides GDS aux analyses sont déduites directement de la facture du laboratoire TERANA.

Pour bénéficier des aides Conseil départemental (CD), vous devez être éleveur professionnel, adhérent GDS sur la campagne en cours, et avoir renvoyé au GDS le formulaire de demande d'aides joint à l'envoi de ce GDS Infos + 1 RIB avant fin 2020.

TERANA 63 facture à l'éleveur le coût total des analyses et le CD rembourse à l'éleveur, début 2021, le montant des aides prévues (≥ 10 €). Le GDS rembourse à 100 % (hors frais de dossier) les analyses prophylaxie brucellose ovins-caprins aux adhérents GDS non éligibles aux aides CD. Envoyer votre facture au GDS.

ACTIONS et COÛT TOTAL AVANT AIDES	AIDES		COÛT ELEVEUR
	G.D.S.	C.D.	
DÉLÉGATIONS DE MISSIONS DE SERVICE PUBLIC			
• Mise à jour des exploitations sur le logiciel SIGAL			
• Gestion prophylaxie brucellose			
• Analyses prophylaxie brucellose		100 %*	gratuit*
STATUTS SANITAIRES	100 % 1ère année - 50 % années suiv.		
AUDITS - SUIVIS Alimentation/Plante/Sol			
• AUDITS : Intervention			100 €
Aides aux analyses	66 %		34 %
• SUIVIS : intervention (pas d'aides aux analyses)			100 €/visite
• Achat de désinfectant/insecticide FARAGO	50 % maxi 80 €		
PACK AVORTEMENTS - Protocole national OSCAR	80 %		20 %
PACK PARASITISME	50 %		
5 animaux/lot de 50, analyses individuelles			
• Coproscopies + sérologies grande douve			
• Sérologies grande douve			
• Typage coccidies			
PACK IMMUNITÉ (Laboratoire IODOLAB)			
• IgG et protéines totales (5 colostrums + 5 sangs chevreaux de 1 à 5 j)	100 %		gratuit
PACK BACTÉRIOLOGIE-ANTIBIOGRAMME			
• Tout prélèvement et autopsie à TERANA 63	80 %		20 %
PACK EAU			
• Analyses bactériologiques	50 %		50 %
• Analyses chimiques (dans le cadre d'un appui technique GDS)	50 %		50 %
AUTOPSIE à TERANA 63			
• Réalisation de l'autopsie (ajouter le coût des analyses)			
< 20 kg = 29,50 €	80 %		5,9 €
20-100 kg = 195 €	80 %		39 €
CONTRÔLE D'ACHAT BOUC			
• Visite d'introduction + analyses	100 %		gratuit
FORMATIONS 2019 (1er semestre 2020)			
• "Santé des ovins-caprins et productions fourragères" Module 3 - Avril (reporté)			gratuit
• Formations PPP-JA et lycées agricoles	cadeau kit de soins dès 1ère adhésion au GDS		
HYGIENE			
• Désinsectisation par FARAGO Allier - Puy-de-Dôme	50 % maxi 153 €		
• Désinfection des bâtiments par un prestataire agréé	50 % maxi 153 €		
• Contrôle d'ambiance des bâtiments par un prestataire agréé	133 €		
• Bac d'équarrissage	122 €		
• Armoire à pharmacie	50 % maxi 120 €		
• Collecte des déchets vétérinaires (1 kit = 26,67 €)	13,75 € sur le 1er kit		12,92 € le 1er kit 26,67 € kits suivants
REGISTRE D'ÉLEVAGE			
• Carnet sanitaire (modèle papier GDS 63)	100 %		gratuit
COMMUNICATION			
• Site internet - GDS Infos - Articles de presse			
ABATTAGE			
• Avance de trésorerie	suivant dossier		
• Prises de sang d'achat	80 % maxi 30 €/caprin		

* Sous réserve de validation par le Conseil départemental en avril 2020

Action/Participation nouvelle ou modifiée

Actions et participations GDS

Année 2020 - Montants HT (hors frais de dossier)

Pour bénéficier de la participation de la Caisse d'Entraide Porcine, vous devez être à jour de votre cotisation porcine sur la campagne en cours et la campagne précédente.

ACTIONS et COÛT TOTAL AVANT AIDES	AIDES G.D.S.	COÛT ELEVEUR
SRDP		
• Analyses initiales et de recontrôles	100 %	
• Prélèvements de recontrôles	100 %	
• Abattage	61 €/truie + caisse régionale	
HYGIÈNE		
• Bac d'équarrissage	250 €	
• Armoire à pharmacie	50 % maxi 120 €	
• Collecte des déchets vétérinaires (1 kit = 26,67 €)	13,75 € sur le 1er kit	12,92 € le 1er kit - 26,67 € kits suivants
• Congélateur (stockage des cadavres)	50 % maxi 200 €	
PACK EAU		
• Analyses bactériologiques	50 %	
• Analyses chimiques (dans le cadre d'un appui technique GDS)	50 %	

2 outils gratuits : WebGDS et ClassDoc

WebGDS, c'est quoi ?

WebGDS est un portail internet sur lequel les adhérents GDS peuvent gratuitement :

• **Consulter les résultats d'analyses, en particulier BVD :**
- de leur exploitation
- par bovin (historique sanitaire)

• **Consulter leurs vaccinations IBR**

• **Consulter leurs statuts sanitaires :**
- Certifications de l'élevage (IBR…)
- Bovins garantis non IPI : consultation et impression des attestations "Bovins non IPI".

• **Consulter des enregistrements GDS :**
- Evènements de l'exploitation et des bovins

• **Demander le bilan sanitaire d'élevage (BSE)** de l'exploitation sur la période souhaitée

ClassDoc, c'est quoi ?

• Un outil permettant de remplacer les documents « papier » transmis par courrier par les différents organismes agricoles par des fichiers informatiques échangés sous forme dématérialisée.
Cette application est déjà mise à disposition des éleveurs du Puy-de-Dôme par l'EDE et Elva Novia.

• Le GDS transfert et laisse à disposition l'ensemble des documents **pour une durée de 1 à 10 ans.**

Documents pouvant être stockés dans ClassDoc

Actuellement, le GDS vous transfert :
• Bilan Sanitaire d'Elevage (BSE)
• Bilan de mortalité OMAR

D'autres types de documents pourront être transmis à l'avenir.

Bénéficiaires

• Le GDS fait bénéficier de ces 2 services **à l'ensemble de ses adhérents dont nous connaissons l'adresse mail.**
• Les adhérents dont l'adresse mail n'est pas connue ont la possibilité d'en faire la demande auprès du GDS.
• **L'ensemble des coûts sont pris en charge par le GDS.**
• L'éleveur qui, néanmoins, ne souhaiterait pas recevoir ces documents dématérialisés a la possibilité de se désengager.

Connexion

• ClassDoc et WebGDS sont accessibles à partir du site GDS qui renvoie vers le portail Axone sur lequel l'éleveur a accès à l'ensemble de ses applications : ClassDoc, WebGDS, Boviclic, Capriclic Web, Oviclic Web…

• La connexion au portail Axone se fait grâce à un seul et même identifiant :
- Si vous vous servez déjà de Class Doc (avec l'EDE, Elva Novia...) utilisez vos identifiants actuels (login et mot de passe).
- Si vous êtes nouvel utilisateur, vous recevez vos identifiants par mail.

• **Etape 1 - Se connecter sur le site du GDS 63 :** www.gds63.com

• **Etape 2 - Cliquer sur l'encadré « Votre espace WebGDS - ClassDoc »**

• **Etape 3**
Saisir vos identifiants login et mot de passe

• **Etape 4**
Ouverture de WebGDS ou ClassDoc en cliquant sur l'icône de votre choix

Prophylaxies : modalités et principaux tarifs 2020

BOVINS (du 1er novembre 2019 au 30 avril 2020)

PROPHYLAXIE (Brucellose, Leucose, IBR, Varron)	MONTANTS HT EN EUROS A régler au vétérinaire 1 Indice Ordinal (IO) = 14,71 € en 2020
Vacation (déplacement compris) lors d'une prophylaxie réalisée en plusieurs fois, une demi vacation (déplacement compris) = 1.2 IO est applicable dès la 2ème intervention	2.4 IO = 35,30 € 1.2 IO = 17,65 €
Prélèvement de sang	0.20 IO = 2,94 €
VACCINATION IBR-FCO	2.4 IO = 35,30 € Vacation (déplacement compris) applicable sur une intervention spécifique vaccination IBR (hors prophylaxie) 0.14 IO = 2,06 €
VISITE D'INTRODUCTION (déplacement compris)	
1er bovin	2.4 IO = 35,30 €
bovins suivants	0.20 IO si prise de sang seule = 2,94 € 0.45 IO si prise de sang + tuberculination = 6,62 €

PETITS RUMINANTS (du 1er avril 2020 au 31 octobre 2020)

PROPHYLAXIE (Brucellose)		MONTANTS HT EN EUROS - A régler au vétérinaire
LES OVINS par sondage : • tous les ovins mâles âgés de plus de 6 mois, • tous les animaux introduits, • 25 % des femelles ayant reproduit sans que ce nombre puisse être < 50. **TOUS LES CAPRINS âgés de plus de 6 mois**	**CONTRÔLE QUINQUENNAL** communes de 64 à 157 (La Celle à Fayet le Château)	Vacation (déplacement compris) : 2.4 IO = 35,30 € Prélèvement de sang : 0.07 IO = 1,03 €
VISITE D'INTRODUCTION (déplacement compris)		
Se renseigner sur l'historique et le statut du cheptel vendeur, sur l'existence d'un programme de vaccination, et réaliser d'éventuelles recherches complémentaires en matière de chlamydiose, fièvre Q, border disease, visna maedi, tremblante, CAEV, paratuberculose...		Le premier : 1.2 IO = 17,65 € Jusqu'à 20 : 0.09 IO = 1,32 € Les suivants : 0.05 IO = 0,74 €

PORCS (du 1er janvier 2020 au 31 octobre 2020)

PROPHYLAXIE (SDRP + Aujeszky pour les cheptels plein air)	MONTANTS HT EN EUROS - A régler au vétérinaire
Vacation (déplacement compris)	3.3 IO = 48,54 €
Prélèvement de sang : - sur buvard - sur tube	0.20 IO = 2,94 € 0.35 IO = 5,15 €

POISSONS

Vacation sans prélèvements	7.5 IO = 110,33 €
Vacation + prélèvements de 30 poissons	15 IO = 220,65 €
Vacation + prélèvements de 150 poissons	23 IO = 338,33 €

Comment sécuriser mon troupeau si je l'agrandis ou si je m'installe ?

Les statuts sanitaires ovins caprins

Le GDS apporte une aide sur le coût des analyses de 100 % la 1ère année et de 50 % les années suivantes, directement déduite de la facture du laboratoire TERANA.

Cette démarche conseillée par les GDS a pour objectif de minimiser les risques sanitaires lors d'achats de lots d'animaux, de création, d'agrandissement ou de rassemblement de troupeaux. Elle permet de raisonner ses choix ou les mesures à mettre en place (vaccination…) en vérifiant la compatibilité sanitaire des lots, par recherche sérologique d'un certain nombre de pathologies majeures.

Le statut sanitaire n'est en aucun cas une garantie de cheptel.

Maladies recherchées

Les recherches sérologiques consistent à rechercher la présence d'anticorps (test ELISA) qui donnent une image de l'immunité du troupeau ainsi qu'une idée sur la circulation des agents pathogènes qui peut être récente ou ancienne. La liste des maladies est évolutive.

Visna Maedi (ovins uniquement)	**CAEV** (caprins uniquement)	**Chlamydiose et Fièvre Q**	**Paratuberculose**
Maladie virale, à l'origine d'un amaigrissement progressif, de difficultés respiratoires, d'une atteinte mammaire, de symptômes nerveux et d'arthrite. *Pas de traitement ni de vaccin*	Maladie virale (de la même famille que le Maedi Visna) à l'origine de symptômes articulaires « gros genoux », de mammites, et plus rarement de symptômes respiratoires et nerveux. *Pas de traitement ni de vaccin*	Maladies dues à des bactéries à l'origine de séries d'avortements. Zoonoses *Vaccin*	Maladie due à une mycobactérie à l'origine d'un mauvais état général, d'un amaigrissement et d'une baisse de production. Ramollissement des fèces et/ou diarrhée intermittente. *Vaccin*

Protocole de prélèvements et aides

Sondage sérologique annuel sur un échantillon de brebis ou de chèvres de plus de 12 mois, fonction de l'effectif du troupeau :

Effectif du troupeau	< 50	50 à 100	100 à 150	150 à 200	200 à 250	250 à 300	300 à 350	350 à 400	Au-delà de 400
Echantillon d'animaux à prélever	7	8	9	10	11	12	13	14	15

Pourquoi se préoccuper du statut sanitaire des élevages ovins caprins ?

Les troupeaux de petits ruminants sont très souvent porteurs de germes pathogènes qui peuvent avoir, si la maladie s'exprime, de graves conséquences pour la santé des cheptels et donc leur productivité, et parfois pour l'Homme (maladies abortives), certaines de ces maladies étant des zoonoses (par exemple la fièvre Q et la chlamydiose).

NB : Les statuts sanitaires ont été mis en place par les sections ovine et caprine de la Fédération Régionale des GDS de Rhône Alpes en 2016.
Dans le cadre de la récente fusion des 2 Fédérations Régionales des GDS d'Auvergne et de Rhône-Alpes, le GDS 63 propose depuis le 01/01/2020 cette démarche pertinente dans le Puy-de-Dôme.

Les tests sérologiques réalisés à l'occasion d'achat d'animaux pour des éleveurs qui s'installent, ou pour remplacer des cheptels après abattage du troupeau pour cause sanitaire, montrent très souvent que les lots d'animaux sont porteurs d'un ou deux germes pathogènes. Ceux-ci ne posent pas forcément de problèmes graves dans l'élevage d'origine dans lequel s'est souvent établi un état d'équilibre entre le microbisme ambiant et l'immunité des animaux.

Par contre, l'introduction de nouveaux animaux ou le mélange de lots jusque-là totalement séparés pour constituer ou agrandir un cheptel, revient à mélanger des microbismes différents. Cette « association de malfaiteurs potentiels » est couplée à un stress très important (pour les chèvres encore plus que pour les ovins) : transport, changement de lieu, d'alimentation, d'ambiance, de hiérarchie, de propriétaire... Plus les systèmes d'élevage entre l'exploitation d'origine et l'exploitation d'accueil sont différents, plus le stress sera important et favorisera l'excrétion des agents pathogènes par les animaux porteurs et la contamination des animaux indemnes, conduisant à l'expression de la maladie.
Il est alors souvent nécessaire de mettre en place un plan de lutte généralement coûteux et contraignant pour l'éleveur (traitements, vaccination, compostage des fumiers...), et il est parfois inévitable de devoir éliminer tout ou partie du cheptel.

Bilan Région Rhône-Alpes (2016-2018)

OVINS : 114 statuts sanitaires réalisés

% de statuts positifs sur les 114 réalisés

CAPRINS : 154 statuts sanitaires réalisés

% de statuts positifs sur les 154 réalisés

NB : Les statuts sanitaires ont été mis en place par les sections ovine et caprine de la Fédération Régionale des GDS de Rhône Alpes en 2016.
Dans le cadre de la récente fusion des 2 Fédérations Régionales des GDS d'Auvergne et de Rhône-Alpes, le GDS 63 propose depuis le 01/01/2020 cette démarche pertinente dans le Puy-de-Dôme.

SOLUTIONS RONGEURS | SOLUTIONS INSECTES | DESINFECTION DES LOCAUX | SOLUTIONS TAUPES

CONSEIL ET PRÉVENTION

Dératisation – Dessourisation

Contrat, intervention ponctuelle
Fourniture de produits (fabrication certifiée ISO 9001-V 2008)

Désinsectisation

Contrat, intervention ponctuelle et fourniture de produits

- Insectes rampants (blattes, cafards, puces, fourmis…)
- Insectes volants (mouches, guêpes, frelons...)

Combinaison luttes chimique, biologique et mécanique

Désinfection

Bâtiments d'élevage
Locaux professionnels
Appartements

Lutte contre les taupes

Intervention ponctuelle et collective
Vente de pièges

Distributeur LA BUVETTE® Le spécialiste de l'abreuvement

Contactez Farago Allier - Puy-de-Dôme

- Prestations de services
- Produits et matériel
- Devis gratuit sans engagement

Farago Allier Puy-de-Dôme *Votre expert en hygiène*

Mail : farago.allierpuydedome@faragofrance.fr

Antenne ALLIER – 22 route de Souvigny – CS 30811 – NEUVY – 03008 MOULINS Cedex **Tel : 04.70.35.14.30**
Antenne PUY-DE-DÔME – 136 avenue de Cournon – BP 40031 – 63171 AUBIERE Cedex **Tel : 04.44.44.76.30**

Réalisation : Excepto - ✆ 04 73 44 45 00 - 04/2020